

République Française

Département
de la Vendée

Canton de
SAINT HILAIRE DE
RIEZ

Centre Intercommunal
d'Actions Sociales

"PAYS DE SAINT
GILLES CROIX DE
VIE"

Siège :
4 rue du Soleil Levant
CS 63669
85806 Saint Gilles Croix
de Vie Cedex

Effectif légal du Conseil
d'administration : 29

Membres en exercice :
29

Membres présents : 15

DELIBERATION
DL CIAS 2024-8-10

Certifié exécutoire par le
Président compte tenu de :

- la transmission en Sous-
Préfecture le : 02 DEC. 2024
- la publication le : 02 DEC. 2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Du Centre Intercommunal d'Actions Sociales du
"Pays de Saint Gilles Croix de Vie"

Séance du 29 novembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 29 novembre, le Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Actions Sociales du Pays de Saint Gilles Croix de Vie, dûment convoqué le 22 novembre, s'est réuni à 18h00 à la salle Lys de Mer de la Communauté d'Agglomération du Pays de Saint Gilles Croix de Vie, sous la Vice-Présidence de Monsieur Jean SOYER.

Conseillers présents : Nicole ARCHAMBAUD, Roselyne ARCHAMBAUD, Christine BERNARD, Séverine BESSONNET LE CLEC'H, André COQUELIN, François COURTIN, Christine CRESTOIS, Marie-Renée GAZEAU, Muriel HABERT, Nelly HERROU, Nadine LECART, Denise RENAUD, Christine ROBRIQUET, Jean SOYER, Jean-Michel VINTENAT.

Conseillers absents et excusés : Maryse AUGUIN, Béatrice BESSONNET, Mylène BLANCHARD, François BLANCHET, Guillaume BOSSARD, Raphaël CHAUSSIN, Céline DELOMME, Isabelle DURANTEAU, Thierry FAVREAU, Catherine GALAND, Dominique MALARY, Françoise NINEUIL, Sabrina PROUTEAU, Dominique SIONNEAU.

Pouvoirs : Mylène BLANCHARD à Muriel HABERT, François BLANCHET à Jean SOYER, Céline DELOMME à François COURTIN, Thierry FAVREAU à Nicole ARCHAMBAUD, Catherine GALAND à Nadine LECART, Dominique SIONNEAU à Denise RENAUD,

Muriel HABERT est désignée secrétaire de séance.

**Micro-crèche « L'Ile aux jardins » Coëx : Convention
pour l'utilisation du citybus municipal
de la ville de Coëx**

La micro-crèche organise des sorties pédagogiques qui nécessitent un transport par minibus vu la distance entre la micro-crèche et les différents lieux visités.

La commune de Coëx dispose d'un véhicule Renault Trafic Passenger de type minibus-9 places. Ce véhicule est prêté aux différentes structures Enfance Jeunesse. A cet effet, est signée chaque année une convention de prêt entre la commune de Coëx et la Micro-crèche « L'île aux Jardins » du CIAS du Pays de St Gilles Croix de Vie Agglomération, située sur Coëx.

Le Conseil d'Administration est invité à adopter la délibération figurant ci-après visant à approuver la conclusion d'une convention de prêt.

**Le Conseil d'Administration,
Dûment convoqué,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles, et notamment ses articles L.214-1 et suivants,

Vu le projet de convention soumis,

Vu le rapport,

**Considérant l'intérêt de conclure une convention de prêt du citybus communal avec la commune de Coëx afin que la micro crèche de Coëx puisse se rendre sur les lieux de sorties pédagogiques,
Après en avoir délibéré à l'unanimité,**

DECIDE :

Article 1 : d'approuver la conclusion d'une convention de prêt du Citybus municipal de la commune de Coëx pour l'année 2025 ;

Article 2 : d'autoriser Monsieur le Vice-Président à signer cette convention et tout avenant qui ne serait pas d'ordre financier ;

Article 3 : d'autoriser Monsieur le Vice-Président à renouveler cette contractualisation avec la commune de Coëx pour les années suivantes.

Fait et délibéré,

Les jour, mois et an que dessus,

Au registre sont les signatures,

Pour copie conforme,

**Givrand, le 2 décembre 2024,
Le Vice-Président du CIAS.**

Jean SOYER



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Nantes dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et / ou notification. Cette juridiction peut être saisie par voie postale ou par le biais de l'application « Télérecours citoyens » accessible à partir du site : www.telerecours.fr.